

## TARN-ET-GARONNE

Mardi 5 mars 2024

## ECONOMIE

## ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
COMMUNE DE SEPTFONDS

Enquête publique relative au projet d'élaboration du schéma de gestion des eaux pluviales et du zonage des eaux pluviales de la Commune de Septfonds

Le public est informé que, par arrêté municipal n°AMURB 2024-02-06 du 28 février 2024, la Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique ayant pour objet projet d'élaboration du schéma de gestion des eaux pluviales et du zonage des eaux pluviales de la Commune de Septfonds. Cette enquête publique se déroulera pendant 15 jours consécutifs, du 21 mars 2024 à 09H00 au 05 avril 2024 à 20H00. M. Robert MARTIEL, élu désigné par la Présidente du tribunal administratif de TOULOUSE qualifié de commissaire enquêteur.

Un dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuilletés non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de SEPTFONDS aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Le dossier d'enquête publique est aussi consultable, pendant toute la durée de l'enquête publique, sur le site internet, à l'adresse : [https://www.w.w.tarn-et-le-garonne.gouv.fr/Publications/autres-publications/Articles-divers/Consultations-et-enquetes-publiques\\_sur\\_un\\_poste\\_informatique\\_a\\_la\\_mairie\\_de\\_SEPTFONDS](https://www.w.w.tarn-et-le-garonne.gouv.fr/Publications/autres-publications/Articles-divers/Consultations-et-enquetes-publiques_sur_un_poste_informatique_a_la_mairie_de_SEPTFONDS)

Le Public pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, les adresser par écrit à la mairie à l'attention de M. le commissaire enquêteur ou par courrier électronique en précisant l'objet, à l'adresse : [enquete@publiquegestionep@septfonds.fr](mailto:enquete@publiquegestionep@septfonds.fr)

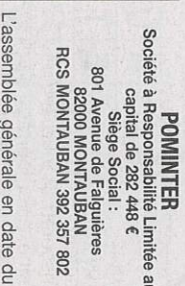
Le registre sera tenu à la disposition du public. Les observations électroniques seront publiées sur le site internet précité. Ces courriels seront également annexés au registre d'enquête. Il sera donc de la responsabilité de chaque participant à l'enquête publique, s'il souhaitait rester anonyme, de ne faire état d'aucune information personnelle dans ses écrits (nom, coordonnées, adresse...).

**Le commissaire-enquêteur sera présent pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public à la mairie de SEPTFONDS aux dates et heures suivantes :**

**Jeu**di 21 mars 2024 de 9h00 à 12h00 ;  
**Mercredi 27 mars 2024 de 15h00 à 18h00 ;**  
**Vendredi 05 avril 2024 de 17h00 à 20h00.**

Les mesures sanitaires en vigueur seront appliquées. Le commissaire-enquêteur sera également joignable par téléphone au numéro 07.81.02.80.81, afin de convenir d'un rendez-vous, en particulier pour échanger par visio-conférence pendant la durée de l'enquête dans les créneaux horaires mentionnés supra.

Le rapport du commissaire enquêteur et ses conclusions seront transmis au Maire dans un délai d'un mois à expiration de l'enquête. Ils seront tenus à disposition du public à la mairie et sur le site internet précité pendant 1 an.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
COMMUNE DE SEPTFONDS

Enquête publique relative au projet d'élaboration du schéma de gestion des eaux pluviales et du zonage des eaux pluviales de la Commune de Septfonds

Le public est informé que, par arrêté municipal n°AMURB 2024-02-06 du 28 février 2024, la Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique ayant pour objet projet d'élaboration du schéma de gestion des eaux pluviales et du zonage des eaux pluviales de la Commune de Septfonds. Cette enquête publique se déroulera pendant 15 jours consécutifs, du 21 mars 2024 à 09H00 au 05 avril 2024 à 20H00. M. Robert MARTIEL, élu désigné par la Présidente du tribunal administratif de TOULOUSE qualifié de commissaire enquêteur.

Un dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuilletés non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de SEPTFONDS aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Le dossier d'enquête publique est aussi consultable, pendant toute la durée de l'enquête publique, sur le site internet, à l'adresse : [https://www.w.w.tarn-et-le-garonne.gouv.fr/Publications/autres-publications/Articles-divers/Consultations-et-enquetes-publiques\\_sur\\_un\\_poste\\_informatique\\_a\\_la\\_mairie\\_de\\_SEPTFONDS](https://www.w.w.tarn-et-le-garonne.gouv.fr/Publications/autres-publications/Articles-divers/Consultations-et-enquetes-publiques_sur_un_poste_informatique_a_la_mairie_de_SEPTFONDS)

Le Public pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, les adresser par écrit à la mairie à l'attention de M. le commissaire enquêteur ou par courrier électronique en précisant l'objet, à l'adresse : [enquete@publiquegestionep@septfonds.fr](mailto:enquete@publiquegestionep@septfonds.fr)

Le registre sera tenu à la disposition du public. Les observations électroniques seront publiées sur le site internet précité. Ces courriels seront également annexés au registre d'enquête. Il sera donc de la responsabilité de chaque participant à l'enquête publique, s'il souhaitait rester anonyme, de ne faire état d'aucune information personnelle dans ses écrits (nom, coordonnées, adresse...).

**Le commissaire-enquêteur sera présent pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public à la mairie de SEPTFONDS aux dates et heures suivantes :**

**Jeu**di 21 mars 2024 de 9h00 à 12h00 ;  
**Mercredi 27 mars 2024 de 15h00 à 18h00 ;**  
**Vendredi 05 avril 2024 de 17h00 à 20h00.**

Les mesures sanitaires en vigueur seront appliquées. Le commissaire-enquêteur sera également joignable par téléphone au numéro 07.81.02.80.81, afin de convenir d'un rendez-vous, en particulier pour échanger par visio-conférence pendant la durée de l'enquête dans les créneaux horaires mentionnés supra.

Le rapport du commissaire enquêteur et ses conclusions seront transmis au Maire dans un délai d'un mois à expiration de l'enquête. Ils seront tenus à disposition du public à la mairie et sur le site internet précité pendant 1 an.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE  
UNIVERSSEL – DELAI  
D'OPPOSITION

Conseil d'administration de la SCP Arnaud GARRISSON et Nicolas SERLOOTEN  
Notaires associés  
152 avenue de Beausoulei  
82000 MONTAUBAN

Suivant testament olographe en date du 30 juillet 2012, Monsieur Alain Marie Sylvain **MOGUEIRO**, en son vivant retraité, demeurant à MONTAUBAN (82000), 5 Rue Pablo Casals, né à GOLFFECH (82400) le 28 avril 1945, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, décédé à MONTAUBAN (82000) (FRANCE), le 13 décembre 2023.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Arnaud GARRISSON, de la Société Civile Professionnelle « Arnaud GARRISSON, Alain SFORZINI et Nicolas SERLOOTEN », titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à MONTAUBAN (Tarn et Garonne), 152 avenue de Beausoulei, le 29 février 2024, duquel il résulte que le légataire nommé est :

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé de régler la succession : Maître Arnaud GARRISSON, notaire à MONTAUBAN, référence CRPCEN : 82050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de MONTAUBAN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

**DISSOLUTION ANTICIPÉE**  
Dénomination : **NGF CONSTRUCTIONS**

Forme : SARL société en liquidation.  
Capital social : 1000 euros.  
Siège social : Lieu-dit LARROUE, 82500 BEAUMONT-DE-LOMAGNE, 753196443 RCS de Montauban.  
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1 mars 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1 mars 2024. Monsieur NICOLAS FEUTRIER, demeurant 2042, chemin de Larroque 82500 BEAUMONT DE LOMAGNE a été nommé liquidateur et lui a confié les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse ou doit être envoyée la correspondance.



Etude de Maîtres Isabelle GUY et Florence BONOTTO-CAUJOLLE, Notaires associées à MONTECH (Tarn-et-Garonne), 19 Boulevard Lagal

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE  
UNIVERSSEL – DELAI  
D'OPPOSITION

Conseil d'administration de la SCP Arnaud GARRISSON et Nicolas SERLOOTEN  
Notaires associés  
152 avenue de Beausoulei  
82000 MONTAUBAN

Suivant testament olographe en date du 30 juillet 2012, Monsieur Alain Marie Sylvain **MOGUEIRO**, en son vivant retraité, demeurant à MONTAUBAN (82000), 5 Rue Pablo Casals, né à GOLFFECH (82400) le 28 avril 1945, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, décédé à MONTAUBAN (82000) (FRANCE), le 13 décembre 2023.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Arnaud GARRISSON, de la Société Civile Professionnelle « Arnaud GARRISSON, Alain SFORZINI et Nicolas SERLOOTEN », titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à MONTAUBAN (Tarn et Garonne), 152 avenue de Beausoulei, le 29 février 2024, duquel il résulte que le légataire nommé est :

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé de régler la succession : Maître Arnaud GARRISSON, notaire à MONTAUBAN, référence CRPCEN : 82050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de MONTAUBAN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

**DISSOLUTION ANTICIPÉE**  
Dénomination : **NGF CONSTRUCTIONS**

Forme : SARL société en liquidation.  
Capital social : 1000 euros.  
Siège social : Lieu-dit LARROUE, 82500 BEAUMONT-DE-LOMAGNE, 753196443 RCS de Montauban.  
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1 mars 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1 mars 2024. Monsieur NICOLAS FEUTRIER, demeurant 2042, chemin de Larroque 82500 BEAUMONT DE LOMAGNE a été nommé liquidateur et lui a confié les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse ou doit être envoyée la correspondance.



Etude de Maîtres Isabelle GUY et Florence BONOTTO-CAUJOLLE, Notaires associées à MONTECH (Tarn-et-Garonne), 19 Boulevard Lagal

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE  
UNIVERSSEL – DELAI  
D'OPPOSITION

Conseil d'administration de la SCP Arnaud GARRISSON et Nicolas SERLOOTEN  
Notaires associés  
152 avenue de Beausoulei  
82000 MONTAUBAN

Suivant testament olographe en date du 30 juillet 2012, Monsieur Alain Marie Sylvain **MOGUEIRO**, en son vivant retraité, demeurant à MONTAUBAN (82000), 5 Rue Pablo Casals, né à GOLFFECH (82400) le 28 avril 1945, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, décédé à MONTAUBAN (82000) (FRANCE), le 13 décembre 2023.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Arnaud GARRISSON, de la Société Civile Professionnelle « Arnaud GARRISSON, Alain SFORZINI et Nicolas SERLOOTEN », titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à MONTAUBAN (Tarn et Garonne), 152 avenue de Beausoulei, le 29 février 2024, duquel il résulte que le légataire nommé est :

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé de régler la succession : Maître Arnaud GARRISSON, notaire à MONTAUBAN, référence CRPCEN : 82050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de MONTAUBAN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

**DISSOLUTION ANTICIPÉE**  
Dénomination : **NGF CONSTRUCTIONS**

Forme : SARL société en liquidation.  
Capital social : 1000 euros.  
Siège social : Lieu-dit LARROUE, 82500 BEAUMONT-DE-LOMAGNE, 753196443 RCS de Montauban.  
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1 mars 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1 mars 2024. Monsieur NICOLAS FEUTRIER, demeurant 2042, chemin de Larroque 82500 BEAUMONT DE LOMAGNE a été nommé liquidateur et lui a confié les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse ou doit être envoyée la correspondance.



Etude de Maîtres Isabelle GUY et Florence BONOTTO-CAUJOLLE, Notaires associées à MONTECH (Tarn-et-Garonne), 19 Boulevard Lagal

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE  
UNIVERSSEL – DELAI  
D'OPPOSITION

Conseil d'administration de la SCP Arnaud GARRISSON et Nicolas SERLOOTEN  
Notaires associés  
152 avenue de Beausoulei  
82000 MONTAUBAN

Suivant testament olographe en date du 30 juillet 2012, Monsieur Alain Marie Sylvain **MOGUEIRO**, en son vivant retraité, demeurant à MONTAUBAN (82000), 5 Rue Pablo Casals, né à GOLFFECH (82400) le 28 avril 1945, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, décédé à MONTAUBAN (82000) (FRANCE), le 13 décembre 2023.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Arnaud GARRISSON, de la Société Civile Professionnelle « Arnaud GARRISSON, Alain SFORZINI et Nicolas SERLOOTEN », titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à MONTAUBAN (Tarn et Garonne), 152 avenue de Beausoulei, le 29 février 2024, duquel il résulte que le légataire nommé est :

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé de régler la succession : Maître Arnaud GARRISSON, notaire à MONTAUBAN, référence CRPCEN : 82050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de MONTAUBAN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

**DISSOLUTION ANTICIPÉE**  
Dénomination : **NGF CONSTRUCTIONS**

Forme : SARL société en liquidation.  
Capital social : 1000 euros.  
Siège social : Lieu-dit LARROUE, 82500 BEAUMONT-DE-LOMAGNE, 753196443 RCS de Montauban.  
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1 mars 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1 mars 2024. Monsieur NICOLAS FEUTRIER, demeurant 2042, chemin de Larroque 82500 BEAUMONT DE LOMAGNE a été nommé liquidateur et lui a confié les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse ou doit être envoyée la correspondance.

**TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL**  
**EURL BATTISSA**  
EURL AU CAPITAL DE 1000 EUROS  
10 RUE MARECHAL AUGEREAU - APP  
4194  
RCS ALBI 838 429 454

Par décision en date du 26 février 2024, le gérant a décidé de transférer le siège social de la société d'ALBI (81000) 10 rue Marechal Augereau - App 4194 à MONTAUBAN (82000) Mail Boxes ETC, Montauban - BAL 258 - 401 avenue de Toulouse, à compter du 1er mars 2024.  
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE**  
**CELINE MARENGO**  
SASU en liquidation au capital de 10 000 €  
Siège social : 119 AV ARISTIDE BRIAND  
82000 MONTAUBAN  
823 215 611 RCS MONTAUBAN

Par décision du 28/02/2024, l'AG a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : Mme Céline MARENGO demeurant 3 RUE PIERRE BOURDAN, 82000 MONTAUBAN, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 31/12/2023.  
Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de MONTAUBAN.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE  
UNIVERSSEL – DELAI  
D'OPPOSITION

Conseil d'administration de la SCP Arnaud GARRISSON et Nicolas SERLOOTEN  
Notaires associés  
152 avenue de Beausoulei  
82000 MONTAUBAN

Suivant testament olographe en date du 30 juillet 2012, Monsieur Marie Sylvain **MOGUEIRO**, en son vivant retraité, demeurant à MONTAUBAN (82000), 5 Rue Pablo Casals, né à GOLFFECH (82400) le 28 avril 1945, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, décédé à MONTAUBAN (82000) (FRANCE), le 13 décembre 2023.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Arnaud GARRISSON, de la Société Civile Professionnelle « Arnaud GARRISSON, Alain SFORZINI et Nicolas SERLOOTEN », titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à MONTAUBAN (Tarn et Garonne), 152 avenue de Beausoulei, le 29 février 2024, duquel il résulte que le légataire nommé est :

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé de régler la succession : Maître Arnaud GARRISSON, notaire à MONTAUBAN, référence CRPCEN : 82050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de MONTAUBAN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

**DISSOLUTION ANTICIPÉE**  
Dénomination : **NGF CONSTRUCTIONS**

Forme : SARL société en liquidation.  
Capital social : 1000 euros.  
Siège social : Lieu-dit LARROUE, 82500 BEAUMONT-DE-LOMAGNE, 753196443 RCS de Montauban.  
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1 mars 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1 mars 2024. Monsieur NICOLAS FEUTRIER, demeurant 2042, chemin de Larroque 82500 BEAUMONT DE LOMAGNE a été nommé liquidateur et lui a confié les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse ou doit être envoyée la correspondance.

Le rapport du commissaire enquêteur et ses conclusions seront transmis au Maire dans un délai d'un mois à expiration de l'enquête. Ils seront tenus à disposition du public à la mairie et sur le site internet précité pendant 1 an.



Etude de Maîtres Isabelle GUY et Florence BONOTTO-CAUJOLLE, Notaires associées à MONTECH (Tarn-et-Garonne), 19 Boulevard Lagal

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE  
UNIVERSSEL – DELAI  
D'OPPOSITION

Conseil d'administration de la SCP Arnaud GARRISSON et Nicolas SERLOOTEN  
Notaires associés  
152 avenue de Beausoulei  
82000 MONTAUBAN

Suivant testament olographe en date du 30 juillet 2012, Monsieur Alain Marie Sylvain **MOGUEIRO**, en son vivant retraité, demeurant à MONTAUBAN (82000), 5 Rue Pablo Casals, né à GOLFFECH (82400) le 28 avril 1945, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, décédé à MONTAUBAN (82000) (FRANCE), le 13 décembre 2023.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Arnaud GARRISSON, de la Société Civile Professionnelle « Arnaud GARRISSON, Alain SFORZINI et Nicolas SERLOOTEN », titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à MONTAUBAN (Tarn et Garonne), 152 avenue de Beausoulei, le 29 février 2024, duquel il résulte que le légataire nommé est :

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé de régler la succession : Maître Arnaud GARRISSON, notaire à MONTAUBAN, référence CRPCEN : 82050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de MONTAUBAN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

**DISSOLUTION ANTICIPÉE**  
Dénomination : **NGF CONSTRUCTIONS**

Forme : SARL société en liquidation.  
Capital social : 1000 euros.  
Siège social : Lieu-dit LARROUE, 82500 BEAUMONT-DE-LOMAGNE, 753196443 RCS de Montauban.  
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1 mars 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1 mars 2024. Monsieur NICOLAS FEUTRIER, demeurant 2042, chemin de Larroque 82500 BEAUMONT DE LOMAGNE a été nommé liquidateur et lui a confié les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse ou doit être envoyée la correspondance.



Etude de Maîtres Isabelle GUY et Florence BONOTTO-CAUJOLLE, Notaires associées à MONTECH (Tarn-et-Garonne), 19 Boulevard Lagal

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE  
UNIVERSSEL – DELAI  
D'OPPOSITION

Conseil d'administration de la SCP Arnaud GARRISSON et Nicolas SERLOOTEN  
Notaires associés  
152 avenue de Beausoulei  
82000 MONTAUBAN

Suivant testament olographe en date du 30 juillet 2012, Monsieur Alain Marie Sylvain **MOGUEIRO**, en son vivant retraité, demeurant à MONTAUBAN (82000), 5 Rue Pablo Casals, né à GOLFFECH (82400) le 28 avril 1945, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, décédé à MONTAUBAN (82000) (FRANCE), le 13 décembre 2023.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Arnaud GARRISSON, de la Société Civile Professionnelle « Arnaud GARRISSON, Alain SFORZINI et Nicolas SERLOOTEN », titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à MONTAUBAN (Tarn et Garonne), 152 avenue de Beausoulei, le 29 février 2024, duquel il résulte que le légataire nommé est :

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé de régler la succession : Maître Arnaud GARRISSON, notaire à MONTAUBAN, référence CRPCEN : 82050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de MONTAUBAN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

**DISSOLUTION ANTICIPÉE**  
Dénomination : **NGF CONSTRUCTIONS**

Forme : SARL société en liquidation.  
Capital social : 1000 euros.  
Siège social : Lieu-dit LARROUE, 82500 BEAUMONT-DE-LOMAGNE, 753196443 RCS de Montauban.  
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1 mars 2024, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1 mars 2024. Monsieur NICOLAS FEUTRIER, demeurant 2042, chemin de Larroque 82500 BEAUMONT DE LOMAGNE a été nommé liquidateur et lui a confié les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social, adresse ou doit être envoyée la correspondance.

Le rapport du commissaire enquêteur et ses conclusions seront transmis au Maire dans un délai d'un mois à expiration de l'enquête. Ils seront tenus à disposition du public à la mairie et sur le site internet précité pendant 1 an.

Vous pouvez transmettre vos annonces légales jusqu'au  
**LUNDI 9 HEURES pour parution**  
dans notre journal **le MARDI** suivant  
[legale@lepetitjournal.net](mailto:legale@lepetitjournal.net) : 05 63 20 80 02

## ANNONCES LÉGALES